



LA ROCHE  
LE PLAISIR D'ACCUEILLIR

3 - 12 ANS

# PROJET PÉDAGOGIQUE

LES MERCREDIS ÉDUCATIFS ET LOISIRS  
SAINT-NICOLAS-DE-REDON



**2023 - 2024**

Déclaration n° 0440711AP000323-E01

# S O M M A I R E

p. **3**

## **I. MODALITÉS D'ORGANISATION**

- A. Lieu et Adresse
- B. Modalités d'accès à l'accueil de loisirs
- C. Communication
- D. L'équipe d'encadrement
- E. Les locaux d'accueil et leur affectation

p. **6**

## **II. PROJET DE FONCTIONNEMENT**

- A. Vie quotidienne
- B. Règles de vie

p. **7**

## **III. DÉMARCHE ÉDUCATIVE**

- A. Rappel des principaux axes du PEDT
- B. Les objectifs pédagogiques

p. **9**

## **IV. L'ACCUEIL DES MERCREDIS ÉDUCATIFS ET LOISIRS**

- A. Projet d'animation
- B. Sorties et temps forts
- C. Moyens mis en œuvre
- D. Bilan pédagogique

p. **11**

## **V. ANNEXES**

- A. Organigramme
- B. Enquêtes de satisfaction
- C. Fiche d'activité type

# I. MODALITÉS D'ORGANISATION

## A. Lieu et adresse



Une **SPL** est une société de type société anonyme, mais dont le capital est détenu à 100% par des collectivités territoriales ou groupements de collectivités. Les **SPL** sont des sociétés régies pour l'essentiel, par le droit privé. Leurs salariés et leur comptabilité relèvent du droit privé. Elles ont un capital exclusivement public, détenu par au moins deux collectivités locales ou leurs groupements et se voient attribuer leurs missions sans mise en concurrence. Les **SPL** ne peuvent intervenir que pour leurs actionnaires publics et sur leurs seuls territoires. Elles complètent la gamme des **Entreprises Publiques Locales (EPL)** et permettent aux collectivités locales de disposer d'un nouveau mode d'intervention capable de moderniser la gestion des services publics locaux.

Suite à une demande de l'État (cf. arrêté préfectoral du 16 Juin 2016), le **Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU)** a été dissous le 31 Décembre 2016. Le **SIVU** Enfance - Jeunesse laisse donc sa place à la **Société Publique Locale La Roche** depuis le 1er Janvier 2017.

Les communes d'**Avessac, Fégréac, Massérac, Plessé et Saint-Nicolas de Redon** ont confié leurs compétences **enfance et jeunesse pour les 3-17 ans** à **La Roche** par deux Délégations de **Service Public** : **DSP** Accueil des jeunes (pendant les périodes scolaires) et **DSP** Enfance et Jeunesse (période de vacances scolaires). Chaque commune est représentée par des administrateurs, qui sont obligatoirement consultés ou informés pour toute décision de développement, d'engagement et de financement des opérations confiées.

**La Roche** a pour fonction l'administration des accueils, la coordination des acteurs et des missions ainsi que l'exploitation administrative, technique et financière.

### LA ROCHE EN QUELQUES CHIFFRES :

**05**

**COMMUNES LIMITROPHES**

bénéficient de nos services

**08**

**SITES D'ACCUEIL**

dont 2 accueils de loisirs et 1 service jeunesse

**27**

**SALARIÉ.ES**

travaillent pour **La Roche**

Organigramme en annexe.

## B. Modalités d'accès à l'Accueil de Loisirs

Toute fréquentation des accueils des mercredis Loisirs implique la constitution préalable d'un **DOSSIER D'INSCRIPTION**.

Le Dossier d'inscription donne ensuite accès au **portail famille** avec un espace dédié et sécurisé afin de procéder aux réservations.

<https://audomainedelaroch.portail-familles.app/>

## • MERCREDIS ÉDUCATIFS

Les enfants scolarisés aux écoles du Petit bois et Sainte Marie à Auessac, de la Madeleine et Saint Charles à Fégréac ainsi que l'Herbinerie et Sainte Anne à Saint-Nicolas de Redon peuvent bénéficier d'une **prise en charge dès 8h45** (ou 7h15 en cas de Péricentre) à Saint-Nicolas de Redon. Les écoles citées ont fait le choix d'être sur un fonctionnement à 4 jours, les communes de Saint-Nicolas de Redon, Fégréac et Auessac ont par conséquent décidés d'ouvrir un accès à l'accueil sur les mercredis à la journée.

## • MERCREDIS LOISIRS

Les enfants scolarisés à l'école Robert Deschamps à Massérac peuvent bénéficier d'une prise en charge **dès la sortie de l'école à 11h45** à Saint-Nicolas de Redon. Un service de navette via la **SPL** est mis en place. Les enfants scolarisés dans d'autres établissements scolaires peuvent y accéder par leurs propres moyens.

Les familles bénéficient d'une tarification selon leur **Quotient Familial** et le type d'accueil par lequel ils sont concernés (éducatif ou loisirs). Ces tarifs sont votés chaque année par les actionnaires.

	QF1 < 380	QF2 381 à 500	QF3 501 à 680	QF4 681 à 760	QF5 761 à 900	QF6 901 à 950	QF7 951 à 1500	QF8 1501 à 2000	QF9 2001 à 2500	QF10 > 2501	HORS SPL
<b>MERCREDI LOISIRS</b>	6,58€	7,52€	8,46€	9,40€	10,34€	11,29€	12,23€	13,17€	14,11€	15,05€	15,99€
<b>MERCREDI LOISIRS PAI</b>	3,85€	4,40€	4,95€	5,50€	6,05€	6,60€	7,15€	7,70€	8,25€	8,80€	9,35€
<b>MERCREDI ÉDUCATIF</b> (à Saint-Nicolas de Redon)	24,00€										
<b>MERCREDI ÉDUCATIF PAI</b> (à Saint-Nicolas de Redon)	18,42€										
<b>PÉRICENTRE</b> (par tranche de 30 minutes)	0,72€	0,82€	0,93€	1,03€	1,13€	1,24€	1,34€	1,44€	1,55€	1,65€	1,75€

Les inscriptions sont ouvertes et accessibles **via le portail famille depuis le 21 août** pour l'année scolaire 2023/24. Possibilité de joindre directement nos services par téléphone **02 52 78 00 10** ou par mail à **reservation@audomainedelarochefr**

**ATTENTION** : le nombre de places en accueil collectif de mineurs est fixé en fonction du nombre d'encadrants afin de garantir la sécurité et la qualité de nos accueils : **les places pourront donc être limitées**. Toutes ces prestations doivent au préalable **être réservées**. Sans inscription ou demande écrite par mail de la famille avec un retour de confirmation de notre part, *La Roche* refusera la prise en charge de l'enfant, pour des raisons de sécurité et de cadre réglementaire auquel nous sommes soumis.

## LES HORAIRES

### MERCREDI ÉDUCATIF

De 8h45 à 18h

### MERCREDI LOISIRS

De 11h45 à 18h

### LE PÉRICENTRE

Mercredi éducatif  
**7h15 - 8h45**  
Mercredi loisirs  
**18h - 19h**

## C. Communication

La communication entre tous les acteurs est très importante pour le bon déroulement des activités. C'est pourquoi :

- le programme est accessible pour les familles deux semaines avant chaque période sur notre site internet, le portail famille et les réseaux sociaux.
- un affichage du programme à l'entrée de l'accueil informe les parents des objectifs pédagogiques, des activités proposées, des menus du déjeuner et du goûter.
- toutes les activités dites « exceptionnelles » avec des précisions sur leurs organisations (horaires, tenue...) seront aussi fléchées et mises en évidence.
- des photos seront diffusées sur nos réseaux afin de faire découvrir en image les activités menées sur l'accueil de loisirs (avec vérification au préalable du droit à l'image).
- des enquêtes de satisfaction vont être réalisées auprès des familles et des enfants à deux reprises dans l'année. Cela permet à tous de nous faire des retours constructifs sur nos propositions et notre fonctionnement afin que l'on puisse consolider nos pratiques et/ou nous améliorer.

Nos équipes restent disponibles pour répondre aux éventuelles questions des familles.



## D. L'équipe d'encadrement

Notre équipe est composée d'une référente de site accompagnée de quatre animateur.rices expérimenté.es.

L'équipe est constituée en fonction du taux de fréquentation et du taux d'encadrement légal imposé en conséquence. L'équipe dans son ensemble est accompagnée par la coordinatrice des activités 3-12 ans.



**Marion  
GATARD**  
coordinatrice  
des activités 3-12 ans

## L'ÉQUIPE D'ANIMATION

réfèrent.e du site



**Lydia  
COURTEL**  
titulaire du BAFA



**Juanita  
VIEIRA DA SILVA**  
CAP Petite Enfance



**Betty  
HUBERT**  
titulaire du BPJEPS



**JESUS  
JIMENEZ**  
titulaire du CQP  
animateur périscolaire



**Corinne  
THEILLET**  
titulaire d'un CAP  
Petite Enfance

Chargé du temps restauration

### Les rôles et fonctions de chacun

L'équipe d'animation travaille en commun pour le bien-être de tous. Ses membres connaissent et appliquent le projet pédagogique et d'animation. Des réunions permettent d'adapter les activités aux besoins ou envies des enfants, l'échange de points de vue dans un climat de confiance, de respect mutuel et d'entraide. La référente et son équipe sont garants du respect des règles établies au sein de l'accueil tout en ayant **un comportement exemplaire à la fois dans ses propos, sa tenue et son attitude.**

### Les missions du référent.e

- Assurer la sécurité physique et morale des enfants accueillis.
- Organiser le bon fonctionnement de l'accueil (accueil des familles, gestion du matériel, gestion des listes avec informations importantes concernant les enfants (PAI, droit à l'image...) relais de terrain avec la hiérarchie.
- Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations avec les familles.
- Élaborer, en concertation avec l'équipe d'animation le projet pédagogique.
- Coordonner l'équipe d'animation.

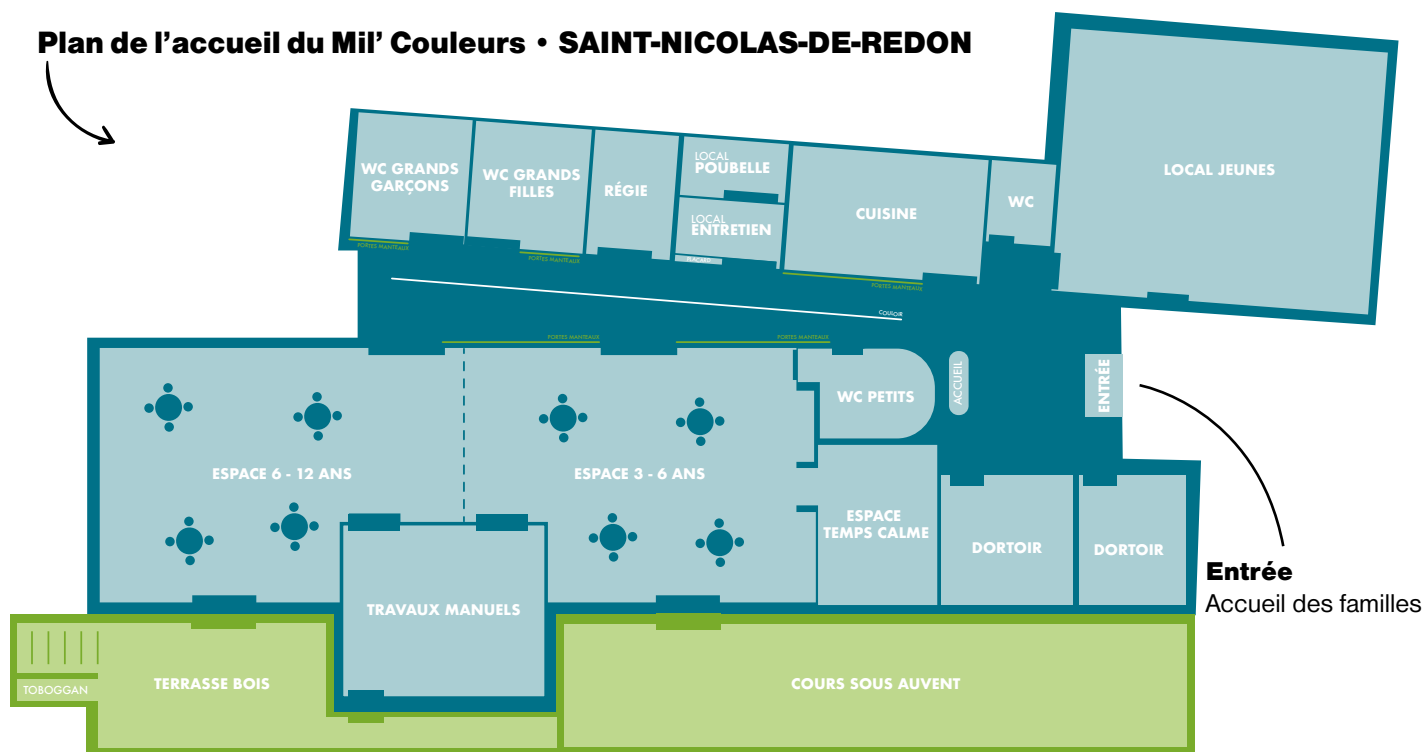
### Les missions des animateurs

- Assurer la sécurité physique et morale des enfants qui lui sont confiés.
- Participer au projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif du territoire.
- Construire une relation individuelle et/ou collective de qualité avec les enfants.
- Encadrer la vie quotidienne et les activités.
- Proposer et organiser les activités adaptées aux capacités et aux besoins des enfants en tenant compte de leurs envies.

## E. Les locaux d'accueil et leur affectation

Les locaux sont mis à disposition par la commune de Saint-Nicolas de Redon comme souligné dans la **DSP** Patrimoine. Le temps de repas se déroule dans l'enceinte du restaurant scolaire de l'Herbinerie.

## Plan de l'accueil du Mil' Couleurs • SAINT-NICOLAS-DE-REDON



## II. PROJET DE FONCTIONNEMENT

### A. Vie quotidienne

Les enfants pourront fréquenter l'accueil du mercredi Loisirs sur réservation au préalable via le portail famille, par téléphone ou par mail. Pour ce faire un dossier d'inscription à jour auprès de nos services est **obligatoire**.

### JOURNÉE TYPE

HORAIRES	ACTIVITÉS
07H15 - 8H45	Péricentre · Arrivée échelonnée des enfants. Temps de jeu libre
08H45 - 09H30	Début de l'accueil du mercredi éducatif · Arrivée échelonnée des enfants · Temps de jeux libre
10H - 11H30	Temps d'animation par tranche d'âge 3/5 ans et 6/12 ans
11H30 - 12H	Temps de jeux libre extérieur ou intérieur
11H45 - 12H	Arrivée des enfants inscrits en mercredi loisirs par leurs parents ou par la navette
12H - 13H15	Repas
13H15 - 15H30	Sieste (jusqu'à 15h30) ou temps de repos (jusqu'à 14h15) pour les maternelles
13H15 - 14H15	Temps calme pour les primaires
14H15 - 15H30	Temps d'animation par tranche d'âge 3/5 ans et 6/12 ans
15H30 - 16H	Temps de jeux libre extérieur ou intérieur
16H - 16H30	Goûter
16H30 - 17H	Temps de jeux libre
16H30 - 18H	Départ échelonné
18H - 19H	Péricentre

### PÉRICENTRE MATIN

La prise en charge de l'enfant à ce moment de la journée se situe à une période charnière, au rythme souvent bousculé, comprise entre le lever et le temps d'animation. Une atmosphère calme, réconfortante est privilégiée. Chaque enfant doit pouvoir choisir en souplesse son activité et pouvoir s'isoler s'il le souhaite. Ils sont accueillis puis dirigés vers les différents espaces d'activités (jeu de société, jeux de construction, espace de jeux d'imitation, dessin, etc).

## ANIMATION MATIN

Les groupes se forment généralement par tranches d'âges accompagnés d'un animateur attitré. Nous favorisons sur ce temps-là, les activités qui demandent le plus d'attention, activités manuelles, grands jeux, parcours de motricité, jeux extérieurs-intérieurs et atelier cuisine en lien avec le thème.

## ACCUEIL MIDI

Moment privilégié pour les enfants, l'accueil de midi leur permet de faire une coupure. Ce temps permet de se restaurer, tout en continuant à assimiler les règles de vie en collectivité, notamment à table. Après le repas des temps de jeu libre favoriseront l'expression de l'imagination et la créativité de chacun. Un coin lecture ou jeux de société seront à leur disposition. Des temps de méditation, des livres écrits et audios peuvent aussi leur être proposés.

## ANIMATION APRÈS-MIDI

Pour les plus petits nous favorisons le libre choix sur plusieurs pôles d'activités en lien avec le projet d'animation. Cela permet d'être en cohérence avec le réveil échelonné de la sieste afin de respecter au mieux leur rythme.

Pour les plus grands, une animation est proposée par tranche d'âge toujours en lien avec le projet d'animation. Les animations sont variées : du grand jeu au bricolage en passant par des ateliers cuisine, il y en a pour tous les goûts.

## PÉRICENTRE SOIR

Fin de la journée, les enfants sont moins enclins à se concentrer. Les animateurs de l'accueil rechercheront un équilibre entre la gestion collective du groupe et les besoins plus individuels des enfants. La détente et le bien être seront privilégiés.

## B. Règles de vie

**POUR LES ENFANTS :** Les sanctions discriminantes, humiliantes et collectives sont proscrites. En cas de faute de l'enfant, le dialogue, la réparation des dommages matériels, les excuses et la punition constructive seront mis en avant. L'animateur pourra alors se référer à la **charte de vie** réalisée chaque début de semaine en collaboration avec les enfants en donnant des explications cohérentes.

**POUR LES ADULTES :** Application du règlement intérieur.

Rappel : il est possible de diffuser des images de la vie de l'ACM sur les réseaux sociaux (comme Facebook ou Instagram) en accord avec la référente et après vérification **obligatoire** du droit à l'image. Les animateurs sont autorisés à prendre en photo ou à filmer les enfants pour le bon déroulement des activités (cadres photos, expo...). Le rôle de l'animateur n'est pas de prendre en photo chaque enfant mais bien le groupe au moment de l'animation.

## III. DÉMARCHE ÉDUCATIVE

### A. Rappel des principaux axes du Projet Éducatif du Territoire (PEDT)

Depuis 2009, un projet éducatif local a été entrepris conjointement avec l'ensemble des acteurs du territoire. C'est en 2014 que le PEDT est venu compléter cette dynamique, et il s'inscrit aujourd'hui dans la volonté de mettre en œuvre une action éducative cohérente et concertée avec toute la communauté éducative.

Les élus sont initiateurs, porteurs et coordonnateurs de ce projet, aidés et accompagnés par la direction des services et tous les agents de *La Roche*. Aujourd'hui l'objectif de notre PEDT est de poursuivre l'engagement avec l'ensemble des partenaires pédagogiques locaux et institutionnels sur le temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.

**Les orientations prioritaires du PEDT se déclinent à travers les points suivants :**

### **CRÉER OU RENFORCER LE LIEN AVEC LES ACTEURS ÉDUCATIFS ET LES PARTENAIRES**

- Créer les dynamiques d'échanges et les partenariats
- Faciliter les interventions des acteurs éducatifs sur les pratiques culturelles, sportives, éducatives
- Développer des activités en lien avec les projets d'écoles

### **AMÉLIORER LA COMMUNICATION À DESTINATION DES FAMILLES ET ACTEURS DU PROJET**

- Réalisation de lettre d'information
- Utilisation des outils numériques d'information et de communication
- Faire participer les enfants à la communication des activités réalisées
- Échanges avec les comités d'usagers

### **FAVORISER LA CITOYENNETÉ ET L'ENGAGEMENT LOCAL**

- Favoriser la participation des enfants et jeunes dans les événements locaux (fête des aîné.es...)
- Création de junior associations... afin de favoriser l'engagement
- Mettre en œuvre des formations citoyennes (premiers secours...) à destination des enfants et sensibiliser à la solidarité

## **B. Les objectifs pédagogiques de l'accueil**

Des temps conviviaux seront proposés dans l'année en invitant les familles à s'arrêter un moment au sein de l'accueil avec les animateurs et leurs enfants afin de découvrir ou redécouvrir ensemble les activités réalisées et les projets menés.

<b>OBJECTIF GÉNÉRAL</b>		
<b>AMÉLIORER LA COMMUNICATION A DESTINATION DES FAMILLES ET ACTEURS DU PROJET</b>		
<b>Objectifs opérationnels</b>	<b>Moyens</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
Permettre à l'enfant de développer son esprit critique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'un café philosophique pour les +6 ans</li> <li>• Aborder des sujets variés sous forme de débat pour permettre aux enfants de donner leur avis</li> <li>• Instaurer un climat de confiance et de non jugement de l'autre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir proposé au moins 4 temps de café philosophique</li> <li>• Avoir au moins 5 enfants qui participent par atelier</li> <li>• Les enfants ont-ils adhéré ?</li> <li>• Thèmes abordés, débats constructifs, intérêts pour ce temps, bénéfices ?</li> </ul>
Favoriser la prise de parole en public	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Instaurer des temps de parole dans la journée en groupe par tranche d'âges</li> <li>• Créer des supports (visuels) pour favoriser l'expression</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Temps de parole équitable entre chaque enfant ?</li> <li>• Facilité à s'exprimer devant les autres ? quels outils pour faciliter les dialogues ?</li> </ul>
Stimuler l'expression de l'enfant sous toutes ses formes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'ateliers d'expression corporelle, de théâtre, pouvant aboutir à une représentation.</li> <li>• Laisser le libre choix de la création aux enfants lors de l'activité manuelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'un mini-spectacle fait par l'enfant</li> <li>• La liberté de choisir est-elle bénéfique sur les enfants ?</li> <li>• Les enfants sont-ils réceptifs à ces activités ?</li> </ul>
Accompagner l'enfant dans la découverte de différents mondes imaginaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En mettant en place un cadre favorisant l'imaginaire (décor, grand jeu déguisé ...)</li> <li>• En mettant à disposition une malle à déguisements</li> <li>• En proposant des thèmes liés à l'imaginaire chaque période</li> <li>• Accès des enfants à différentes œuvres artistiques (musique, pièces de théâtre, spectacles, films, etc)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir proposé un grand jeu avec un imaginaire par période</li> <li>• Les enfants se déguisent-ils régulièrement ?</li> <li>• Quels films proposer ? analyse du film ? quels œuvres ? comment les introduire de façon ludique ? débat ? retour à la réalité ?</li> </ul>



**OBJECTIF GÉNÉRAL**  
**FAVORISER LA CITOYENNETÉ ET L'ENGAGEMENT LOCAL**

Objectifs opérationnels	Moyens	Critères d'évaluation
Permettre aux enfants l'apprentissage de la vie en collectivité	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participer à l'élaboration et à l'évolution de règles de vie en collectivité</li> <li>Faire des activités ensemble et trouver un objectif commun pour la construction d'un projet (spectacle...)</li> <li>Faire participer les enfants sur les temps de vie quotidienne (aider à préparer et à installer le goûter)</li> <li>Créer du lien entre les enfants de l'accueil de St-Nicolas et Plessé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les enfants ont tous participé à l'élaboration des règles de vie ?</li> <li>Ont-ils créé un projet commun ? combien d'enfant y ont participé ?</li> <li>Est-ce que chaque mercredi des enfants aident à préparer les activités ?</li> <li>Complicité et contact entre les enfants des deux accueils ?</li> </ul>
Accepter les différences	<ul style="list-style-type: none"> <li>Proposer des activités valorisant la différence (livre sur l'égalité filles/garçon, film sur la tolérance...)</li> <li>Favoriser l'entraide entre les enfants</li> <li>Mettre en avant la complémentarité des personnalités de chacun</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Combien d'activité sur les différences ont été proposé aux enfants ?</li> <li>Relation entre eux plus paisible ? moins de conflits ? plus d'écoute et de tolérance ?</li> </ul>
Respecter le rythme de chacun	<ul style="list-style-type: none"> <li>Proposer un programme d'activité adaptée aux âges des enfants</li> <li>Mise en place d'un temps calme après le repas où les enfants peuvent se reposer, se détendre, se calmer, se retrouver s'ils en ont besoin</li> <li>Mise en place de temps libre</li> <li>Créer des repères dans la journée pour favoriser le bien-être des enfants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Différencier sur le programme la tranche d'âge</li> <li>Activités plus adaptées en fonction des différentes tranches d'âges ?</li> <li>Rythme mieux respecté ? Les enfants prennent-ils plus de plaisir à participer aux activités ? Apprécient-ils d'avoir plus de temps libre pour eux ?</li> </ul>
Permettre à l'enfant d'être acteur de sa structure	<ul style="list-style-type: none"> <li>Libre choix des activités quand il y en a plusieurs (l'enfant est acteur de son mercredi)</li> <li>L'enfant peut proposer une activité (temps calmes, lors de l'arrivée)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bienfaits ressentis sur les enfants ? quels changements ?</li> <li>Plus d'investissement de leur part ?</li> </ul>

## IV. L'ACCUEIL DES MERCREDIS ÉDUCATIFS ET LOISIRS - 2023/24

### A. Projet d'animation

Tu aimes l'aventure ? Tu aimes rire ? Tu aimes vivre des histoires passionnantes ? Alors embarque avec nous pour de nouveaux épisodes, qui promettent d'être plus fou les uns que les autres ! La série des Mercredi est prête à t'accueillir pour découvrir les coulisses de tes dessins animés préférés !

**PÉRIODES D'ACTION - Le Projet sera décliné sur 5 périodes** (entre chaque vacances)

<b>PÉRIODE 1</b>	04 septembre au 21 octobre	7 mercredis	<i>Vice Versa</i> « La folie des émotions »
<b>PÉRIODE 2</b>	06 novembre au 23 décembre	7 mercredis	<i>Encanto</i> « Ta famille, celle que tu choisis »
<b>PÉRIODE 3</b>	08 janvier au 24 février	7 mercredis	<i>Studio Ghibli</i> « Kiki la petite sorcière »
<b>PÉRIODE 4</b>	11 mars au 20 avril	6 mercredis	« Le monde de Ralph »
<b>PÉRIODE 5</b>	06 mai au 06 juillet	8 mercredis	« Les aventures de LUCA »

### B. Sorties et temps forts

- Cinémanivel
- Théâtre le Canal
- Médiathèque
- Intervenant.es Manga
- One Crédit - jeux vidéos

## C. Moyens mis en œuvre

### moyens **MATÉRIELS**

- Les locaux mis à disposition par la commune
- Les espaces de sports, terrain de foot
- Le matériel pédagogique

### moyens **FINANCIER**

Prise en compte dans le budget :

- Les effectifs prévisionnels
- Les présences réelles des enfants sur l'année précédente,
- La capacité d'accueil de la structure (*Taille des locaux, respect du taux d'encadrement*)
- Les animateurs salariés
- Matériel Pédagogique
- L'alimentation

### moyens **HUMAIN**

- Les animateurs formés et qualifiés de la structure sont les porteurs du projet en lien direct avec leur direction.
- Des animateurs stagiaires BAFA

### moyens **EN COMMUNICATION**

- Affichage des plannings d'activités et des sorties (*avec informations détaillées*), des menus et goûters
- Plaquette d'information : Site internet et/ou portail familles du centre
- E-mailing aux familles

## D. Bilan pédagogique

**Des réunions d'équipe** sont organisées avec les animateurs et la direction avant le début de l'année scolaire. Ces réunions permettent de partager les expériences de chacun, de faire remonter les problématiques rencontrées afin d'y remédier rapidement; mais également de préparer les activités et d'anticiper les matériels pédagogiques ainsi que d'analyser les points forts (réussite d'un grand jeu, satisfaction des enfants et des familles pour une sortie proposée...).

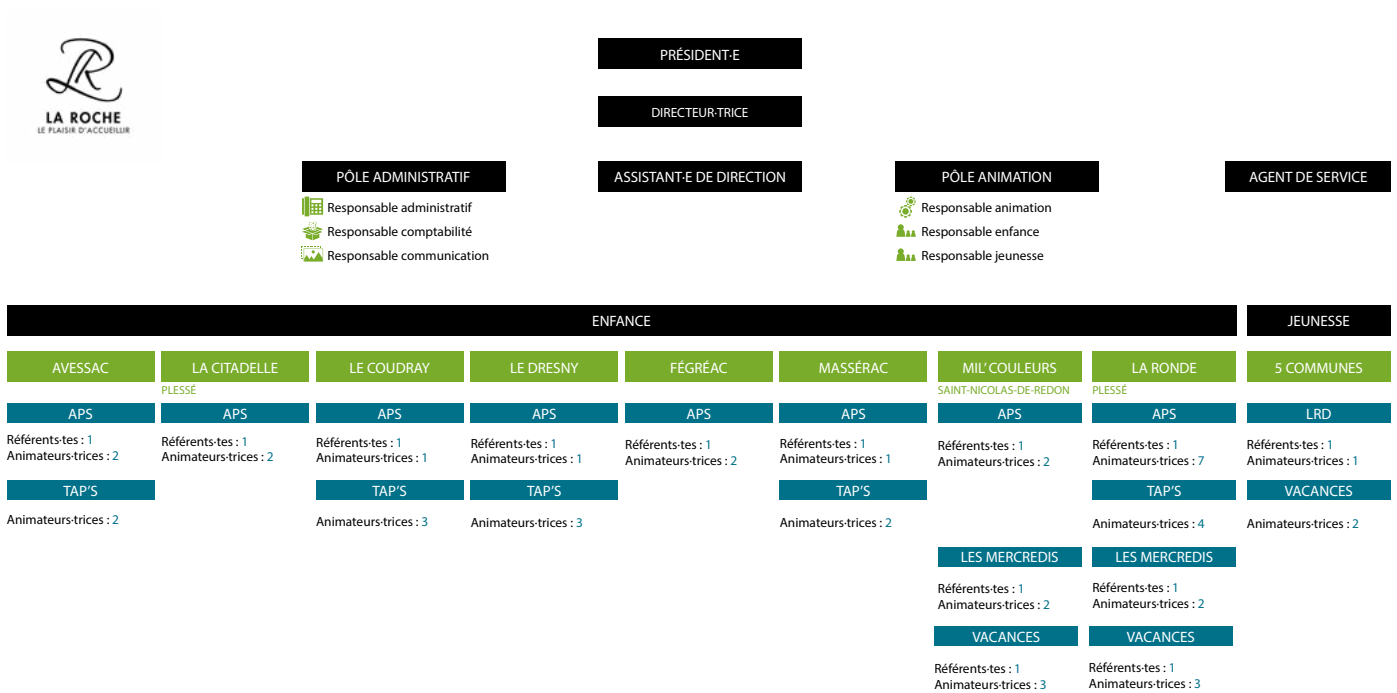
**Un bilan pédagogique sera réalisé en fin d'année scolaire.** Plusieurs outils seront utilisés :

- Retours des enquêtes de satisfaction
- Évaluation des objectifs pédagogiques selon la grille d'évaluation par l'équipe d'animation
- Retours comité Usagers

Ce bilan sera un outil afin d'établir nos objectifs pédagogiques et nos modalités de fonctionnement par l'année suivante.

# V. ANNEXES

## A. Organigramme



LRD : La Roche se déplace  
APS : accueils périscolaire

## B. Enquêtes de satisfaction

### SUR LE SITE :

- La Roche Plessé
- Saint-Nicolas-de-Redon

#### VENIR À L'ACCUEIL DE LOISIRS



#### LES RÈGLES DE VIE



#### LE TRAJET ACCUEIL - RESTAURATION



#### LES REPAS ET LES GŪTERS



#### LA TRANQUILLITÉ



#### LES RELATIONS AVEC LES ENFANTS



#### LES RELATIONS AVEC LES ANIMATEURS



#### LES ACTIVITÉS PROPOSÉES



#### LES TEMPS LIBRES



#### LA CRÉATIVITÉ



## SUR LE SITE :

- La Flouze Plessé  Saint-Nicolas-de-Redon

Pour chaque question, coche le signe qui correspond le mieux à ce que tu ressens. Tu peux laisser un commentaire pour donner ton avis.



### Que penses-tu :

des repas				
des activités programmées				
des règles de vie de l'accueil				
du trajet accueil - restauration				
des relations avec les animateurs				
des relations avec les autres enfants				
de l'ambiance de l'accueil				



### Quand tu es à l'accueil :

tu te sens dérangé et tranquille.				
tu te sens en sécurité				
tu es content de venir				
les animateurs font respecter les règles				
les animateurs s'occupent de toi quand tu en as besoin et tu n'as rien à dire				
les animateurs te laissent parfois choisir ton activité ou du temps libre				

### Quel type d'activité préfères-tu ?



Autres : .....

Votre avis compte ! Afin de cerner au mieux vos attentes et vos besoins, nous vous proposons de répondre à ce questionnaire papier (une version en ligne vous a été envoyée par mail - là où sera également publié les résultats).

### Votre enfant est-il satisfait des différents temps d'accueils suivant :

	Très satisfait	Satisfait	Moyennement satisfait	Peu satisfait	Très peu satisfait	Non concerné
Accueil du matin						
Accueil du soir						
Mercredi						

### Selon vous,

	Oui	Non
le personnel prend soin des affaires des enfants		
votre enfant est bien accueilli-e et encadré-e		
votre enfant semble serein-ne auprès des autres enfants		
l'équipe semble bienveillante à l'égard de votre enfant		
l'ambiance au sein de l'accueil vous semble conviviale		
la procédure d'inscription de votre enfant est aisée		
les règles de sécurité sont respectées		
vous êtes informé-e du fonctionnement et de la vie de l'accueil		
vous êtes informé-e des événements importants		
les activités vous satisfont et sont adaptées à votre enfant		
les besoins de votre enfant sont pris en compte		
la communication est satisfaisante		
l'équipe d'animation est à l'écoute et disponible si besoin		
la référente est à l'écoute et disponible si besoin		
les menus de la restauration ou des goûters sont variés et équilibrés		

### Avez-vous des propositions concrètes pour améliorer certains points

.....  
 .....

### Quel est l'âge de votre enfant ?

- 3 ans  4 ans  5 ans  6 ans  7 ans  
 8 ans  9 ans  10 ans  11 ans  12 ans

### Votre enfant se rend à l'accueil de :

- Avesac  Coudray  Dresny  Fégréac  
 Massérac  Plessé - La Flouze  Plessé - La Citédelle  
 Saint-Nicolas-de-Redon

### Renseignements complémentaires :

NOM & Prénom : .....

Adresse mail : ..... *merci pour votre participation !*

## C. Fiche d'activité type

À compléter avant d'effectuer votre activité, cette fiche vous permet de savoir ce que vous voulez faire et comment vous allez le mettre en place. Vous visualiserez plus facilement ce qui est réalisable de ce qui ne l'est pas.

#### Animateur référent de l'activité

#### Intitulé de votre activité

Date : ..... Temps de l'activité : ..... Public : .....

Nombre de participants/animateurs : ..... Lieu de réalisation/commune : .....

#### Domaine de l'activité

#### Objectifs pédagogiques de l'activité

#### Matériel nécessaire et quantité (vérifier les stocks et soyez le plus précis possible)

#### Consignes (mesures de prévention, risques potentiels)

#### Rôle de-s animateur-s

#### Déroulement attendu de l'activité (étape par étape)

#### BON POUR ACCORD

**Marion GATARD**  
 Chargée des activités 3-12 ans  
 Co-charge des activités Passerelle

**Responsable Enfance-Jeunesse**  
 Adjointe de direction  
 Responsable du pôle animation